

Note Méthodologique : Procédure espaces confinés au Mali

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

- Assurer la sécurité des travailleurs en environnements à risques spécifiques (espaces confinés).
 - Identifier, prévenir et maîtriser les dangers, avec des processus adaptés au terrain.
 - Garantir la conformité aux normes en vigueur, dont le Code du travail malien et référentiels applicables.
 - Tenir compte des contraintes du contexte industriel malien via un accompagnement expert.
-

Objectifs de la mission

- Maîtriser les risques majeurs: suffocation, intoxication, explosion, chutes.
 - Formaliser autorisations d'accès, identification des dangers et contrôle atmosphérique.
 - Définir et appliquer les mesures de sécurité et de secours.
 - Structurer préparation, accès, intervention et sortie des espaces confinés.
 - Améliorer la sécurité opérationnelle et la conformité réglementaire.
-

Périmètre / livrables attendus

Périmètre :

- Secteurs: bâtiment, industrie extractive, assainissement, activités portuaires/logistiques au Mali.
- Public: responsables HSE, chefs de chantier, maintenance, encadrants, opérateurs; services QHSE et directions.
- Phases couvertes: diagnostic initial, analyse documentaire, élaboration de la procédure, formation/accompagnement/suivi.

Livrables attendus :

- Rapport d'identification des espaces confinés.
 - Évaluation de conformité réglementaire.
 - Manuel de procédure espaces confinés personnalisé/adapté.
 - Rapport d'analyse, recommandations et supports d'accompagnement; rapport de suivi et recommandations.
-

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 : Diagnostic initial et identification des espaces confinés (1–2 semaines)

- Analyse des installations et zones confinées; relevé des spécificités techniques et dangers.
- Collecte des données sur l’organisation du travail.
- Résultat: périmètre d’application défini et rapport d’identification.

Étape 2 : Analyse documentaire et conformité réglementaire (1 semaine)

- Revue des procédures internes, plans de prévention, registres de sécurité.
- Vérification de cohérence avec le Code du travail malien et les normes internationales.
- Résultat: évaluation de conformité réglementaire.

Étape 3 : Élaboration de la procédure et plan d’action (2–3 semaines)

- Formalisation des étapes: préparation, accès, intervention, sortie.
- Intégration de consignes de sécurité et d’urgence adaptées aux conditions locales.
- Livrable: manuel de procédure espaces confinés adapté + recommandations pratiques.

Étape 4 : Formation, accompagnement et suivi (durée variable)

- Accompagnement terrain pour appropriation et application de la procédure.
- Suivi régulier de l’efficacité, audits internes et ajustements.
- Livrable: rapport de suivi et recommandations.

Point clé : Le diagnostic initial requiert une présence sur site; des compléments documentaires peuvent être analysés à distance.

Planning / durée / jalons

Phase	Durée approximative	Livrable clé
Diagnostic initial	1 à 2 semaines	Rapport d’identification des espaces confinés
Analyse documentaire	1 semaine	Évaluation de conformité réglementaire
Élaboration de la procédure	2 à 3 semaines	Manuel de procédure adapté
Accompagnement et suivi	Variable (selon besoin)	Rapport de suivi et recommandations

Rôles & responsabilités

Consultant :

- Réalise le diagnostic des installations et identifie les espaces confinés.
- Analyse la documentation et vérifie la conformité au cadre malien et aux normes applicables.
- Formalise la procédure et le plan d’action adaptés au contexte local.
- Assure la formation/accompagnement terrain, le suivi et les audits internes.

Client :

- Fournit les plans, procédures, registres, rapports d’audits et fiches de données de sécurité des équipements.
 - Facilite l’accès aux sites pour le diagnostic sur place.
 - Participe aux ateliers collaboratifs et aux restitutions.
 - Garantit la conformité réglementaire et la prévention des risques au sein de l’organisation.
-

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Plans des installations et plans de prévention.
 - Procédures existantes et registres de sécurité.
 - Rapports d’audits antérieurs.
 - Fiches de données de sécurité des équipements.
 - Données sur l’organisation du travail et conditions réelles d’accès/intervention.
 - Disponibilité des équipes HSE/opérationnelles pour ateliers et visites terrain.
 - Accès aux sites concernés au Mali (présence sur site requise pour le diagnostic initial).
-

Modalités de pilotage & qualité

- Interventions en sessions: audits sur site, ateliers collaboratifs, rédaction de la documentation.
 - Restitutions et suivi possibles à distance selon les phases.
 - Suivi régulier de l’efficacité, réalisation d’audits internes et ajustements des pratiques.
 - Veille réglementaire continue et mise à jour des ressources documentaires.
 - Intégration du contrôle atmosphérique et des consignes d’urgence dans la procédure.
-